

FORMATION PERMIS B BOÎTE AUTOMATIQUE

- évaluation (avant contrat) 50€
- frais de gestion administrative (ants, suivi de dossier, facturation, rdvpermis...) 110€
- frais de gestion cpf/pôle emploi 50€

FORMATION THÉORIQUE À LA CARTE

- Livre de code 20€
- Code en ligne (valable 6 mois) 40€
- Code en ligne + suivi pédagogique à votre demande (valable 6 mois) 90€
- Kit pédagogique (livre de code, application boitier code, code en ligne) 65€
- Accès salle et cours théorique REDON et GUEMENE (valable 4 mois) 140€
- Stage code 3 jours à REDON ou MALANSAC (vacances scolaires) 210€

FORFAIT CONDUITE 13H AUTOMATIQUE: 740€

INCLUS DANS LE FORFAIT

LIVRET NUMÉRIQUE + FICHE DE SUIVI
13 LEÇONS DE CONDUITE INDIVIDUELLES

(La leçon d'une heure comprend le temps nécessaire à l'accueil, à la détermination de l'objectif, à la conduite de 50min env., à l'évaluation et au bilan de la leçon.)

PRESTATIONS HORS FORFAIT

- Leçon de conduite supplémentaire 56€
- 1 Accompagnement à l'examen du permis 56€
- Frais de fabrication du permis 35€

RÈGLEMENT EN 3 FOIS, en accord avec la direction

L'auto école vous propose d'établir, à l'inscription, 3 chèques qui seront encaissés sur 3 mois consécutif. Les prestations supplémentaires, au-delà du forfait, seront à régler à l'avance.

Tous nos prix sont au tarif unitaire TTC - Documentation disponible en agence sur simple demande

SARL ECPR - 16 RUE VICTOR HUGO - 35600 REDON - 02.99.71.26.04 - contact@ecpr.bzh -
AGREMENT : E1903500150

TARIFS VALABLES JUSQU'AU 31/12/25

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

Les documents seront différents en fonction de l'âge de l'élève

- **PHOTOCOPIE DE LA CARTE D'IDENTITE DE L'ELEVE EN COURS DE VALIDITE**
- **DE 14 A 16 ANS : ASSR 1**
- **DE 16 A 25 ANS : ASSR 2**
- **PHOTOCOPIE DE L'ATTESTATION DE RECENSEMENT POUR 16 à moins de 18 ANS**
- **PHOTOCOPIE DE LA JDC / JAPD A PARTIR DE 18 ANS**
- **1 PHOTO D'IDENTITE NUMERIQUE CONFORME AU FORMAT PASSEPORT (sans lunettes, sans sourire et oreilles bien dégagées) DATANT DE MOINS DE 6 MOIS**
- **JUSTIFICATIF DE DOMICILE DE LA PERSONNE L'HEBERGEANT EX : Facture EDF ou portable (- de 3mois) Ou Quittance d'impôts sur le revenu.**
- **PHOTOCOPIE DE LA PIECE D'IDENTITE DE LA PERSONNE QUI L'HEBERGE**
- **ATTESTATION D'HEBERGEMENT : Lettre signée et datée avec noms des hébergeants et l'hébergé ainsi que l'adresse postale indiqués certifiant que le demandeur habite chez elle depuis plus de 3 mois.**

Veillez à ce que :

Les 4 bords transparents des cartes d'identité soient bien visibles sur la copie.

L'ASSR, Le recensement ou la JDC soient signés

Le justificatif de domicile/la pièce d'identité de l'hébergeant/et l'attestation d'hébergement doivent être aux mêmes nom et prénom. Si le justificatif de domicile contient 2 noms et prénoms, prévoir d'indiquer ces deux identités sur l'attestation d'hébergement et prévoir également les 2 photocopies des pièces d'identité.

La photo d'identité doit être différente de la carte d'identité si cette dernière date de plus de 5 mois le jour de la formation

HORAIRES

CODE EN SALLE

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
REDON		10H-12H 14H30-16H30 16H30-18H30*	10H-12H 14H30-16H30 16H30-18H30*	14H30-16H30 16H30-18H30*		
PEILLAC			13H30-15H			8H-9H30
MALANSAC			15H15-16H45		16H30-18H30	11H30-13H
ALLAIRE		16H30-18H30	17H-18H30			9H45-11H15
GUEMENE		17H30-18H30	16H-18H 18H-18H30		16H30-18H30	10H30-12H 12H-13H*

*COURS DE CODE AVEC ENSEIGNANT

Thèmes abordés : Alcool, signalisation, priorité, notions diverses, usagers, vulnérables...

Attention, pendant la période scolaire, seuls les cours de code avec enseignant de 16h30 à 18h30 sont assurés.

Des stages code seront disponibles sur les vacances scolaires, sur nos agences de Redon & Malansac et ce, sur inscription dans l'une de nos agences !

